



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR J-PAL, LABORATOIRE D'ACTION CONTRE LA PAUVRETE

DOSSIER : AP1_ n° 440

Intitulé du projet : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers inscrits en Master 2

Porteur du projet : Association Frateli

Evaluateur du projet : Ecole d'économie de Paris (EEP) – Laboratoire d'action contre la pauvreté (J-PAL)

Région(s) d'expérimentation : Île-de-France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : octobre 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Un reproche fréquemment adressé à l'université française est son incapacité à assurer une transition efficace entre les études supérieures et la vie active. Un an après l'obtention de leur diplôme, un quart des diplômés de l'enseignement supérieur est toujours à la recherche d'un emploi. Moins de la moitié des diplômés à Bac + 4 accède aujourd'hui à un emploi de cadre et cinq ans après avoir quitté l'enseignement supérieur, 7 % des titulaires d'une Licence sont au chômage, 5 % sont ouvriers ou employés non qualifiés et 14 % sont ouvriers ou employés qualifiés (MESR-DEPP, 2008).

Les études menées par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) sur les cohortes de jeunes sortis de formation initiale (enquête Générations) soulignent en outre que les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur sont influencées par leur origines socioculturelles : à diplôme égal, les enfants d'ouvriers accèdent à des salaires plus faibles en moyenne que les enfants de cadres, bien qu'ils ne soient pas davantage confrontés au chômage que ces derniers. En revanche, à diplôme équivalent et avec une profession du père comparable, les jeunes issus de l'immigration ont un risque bien plus élevé de rester à l'écart de l'emploi que les jeunes d'origine européenne (Lopez et Thomas, 2006). Ces difficultés peuvent s'expliquer par un faible accès aux codes, aux méthodes et aux réseaux de recherche d'emploi. L'action de Frateli sous forme de parrainage, d'ateliers collectifs ou de mise en réseau d'étudiants est susceptible de lever ces freins. L'objectif de l'évaluation est de quantifier son impact sur l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires.

Constitution des groupes expérimentaux

L'évaluation consiste à mesurer sur une longue période les effets du programme proposé par Frateli par le biais d'enquêtes sur deux groupes de jeunes au départ identiques, le premier bénéficiant du programme Frateli, le deuxième n'en bénéficiant pas, mais servant de groupe de référence. Ces deux groupes sont constitués aléatoirement (par tirage au sort anonyme) au début de l'évaluation (méthode dite de l'assignation aléatoire, ou expérimentation aléatoire contrôlée).

L'assignation aléatoire se déroule au sein chacune des trois universités partenaires à la rentrée universitaire de l'année 2010-2011 (première vague) et à la rentrée de l'année 2011-2012 (seconde vague). Les groupes de traitement et de contrôle seront constitués à l'issue d'un processus en trois étapes :

- 1/ Au début de chaque année universitaire, les étudiants éligibles au programme (boursiers inscrits en M2 professionnel dans des masters présentant des enjeux de débouchés) sont identifiés avec l'aide des responsables des UFR. L'objectif est de constituer un échantillon d'environ 300 étudiants par université et par an.
- 2/ Les étudiants éligibles au programme se voient proposer de participer à l'expérimentation. L'inscription au programme se fait à travers un site Internet dédié où sont exposées les grandes lignes du dispositif et où il est indiqué que la sélection des bénéficiaires aura lieu par tirage au sort. Pour s'inscrire au programme, les étudiants devront donner leur consentement éclairé à l'expérimentation et répondre à un questionnaire en ligne (qui sert de point de départ pour les analyses d'impact – enquête initiale – et permet d'obtenir des coordonnées détaillées et des contacts pour le suivi ultérieur de l'étudiant).
- 3/ La sélection des bénéficiaires du programme est déterminée par tirage au sort stratifié parmi les étudiants volontaires pour y participer. À l'issue de cette sélection, en moyenne 80 étudiants (par an) sont tirés dans chaque université pour bénéficier du parrainage, les autres sont affectés au groupe de contrôle.

Tous les étudiants du groupe de traitement seront concernés par les trois axes du programme Frateli : le parrainage individuel, les séances de coaching collectif et l'interaction avec les autres étudiants parrainés dans le cadre de communautés animées sur Internet. Le traitement évalué est donc la combinaison des trois actions, simultanément. L'estimation causale des effets de l'action de Frateli sera

obtenue en comparant l'évolution des caractéristiques des deux groupes de bénéficiaires avec celle des étudiants du groupe témoin.

Suivi des étudiants

Le suivi des étudiants du groupe test et du groupe témoin sera réalisé en combinant les informations issues des systèmes d'information des universités et d'enquêtes effectuées auprès des étudiants lorsqu'ils ont terminé leurs études. Les données collectées permettront de recueillir les informations suivantes :

- caractéristiques socio-démographiques des étudiants : âge, sexe, catégorie socio-professionnelle des parents, nationalités de naissance et pays de naissance des parents, lieu de résidence, etc. ;
- scolarité antérieure au sein de l'université : études suivies, résultats aux examens
- résultats scolaires obtenus au cours de l'année de Master 2 : assiduité en cours, résultats obtenus en contrôle continu et aux épreuves finales ;
- insertion professionnelle réalisée à l'issue de l'année de Master 2 (6 mois et un an après le passage du diplôme) : durée séparant la sortie de formation initiale du premier stage ou emploi, type de contrat de travail éventuellement détenu, durée du travail (temps partiel ou temps plein), secteur d'activité, niveau de rémunération, projets professionnels, etc.

Les informations concernant les participants à l'expérimentation pendant l'année de M2 seront obtenues à partir des renseignements collectés au moyen de l'application APOGEE (Application pour la gestion des étudiants et des enseignements) qui est utilisée par l'ensemble universités partenaires pour le suivi de leurs étudiants.

Les informations sur les projets professionnels et l'insertion professionnelle ultérieure seront quant à elles collectées au moyen d'enquêtes réalisées auprès des étudiants au cours de l'année de M2 et pendant l'année suivante en partenariat le cas échéant avec les BAIP des universités participant au programme.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

État d'avancement

L'expérimentation a démarré à la rentrée de l'année universitaire 2010-2011 après une phase d'élaboration des partenariats avec les universités (de mars à septembre 2010) et une phase préparatoire à la réalisation de l'enquête (de juin à septembre 2010).

Depuis le démarrage effectif du programme, la mise en œuvre de l'évaluation a respecté les différentes étapes décrites dans le calendrier prévisionnel.

1. Phase préparatoire à la réalisation de l'enquête

La phase préparatoire à la réalisation de l'enquête a permis de compléter les étapes suivantes :

- Elaboration du questionnaire d'enquête initiale
- Conception du cahier des charges pour le site Internet dédié à l'inscription des jeunes et à la réalisation de l'enquête initiale
- Passation de l'appel d'offre pour trouver un prestataire pour le site Internet. Au total, six prestataires ont répondu à l'appel d'offre. L'équipe d'évaluation a sélectionné la société ALTATECH car sa proposition était à la fois la moins onéreuse et la plus conforme au cahier des charges.
- Dépôt d'une déclaration normale concernant la totalité du système d'information à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL). La déclaration normale a été déposée au début du mois de juillet et le récépissé de la déclaration a été envoyé par la CNIL le 25 novembre 2010
- Réalisation par le prestataire du site www.insertion-m2.org.

2. Première vague : étudiant en M2 pendant l'année universitaire 2010-2011

La diffusion de l'information sur le programme d'accompagnement a été réalisée à partir du mois d'octobre par l'association Frateli auprès des étudiants boursiers inscrits en M2 dans l'une des trois universités partenaires. Afin d'accroître légèrement le nombre d'étudiants inscrits et en accord avec l'équipe d'évaluation, l'association Frateli a décidé dans le courant du mois de novembre d'étendre le champ des étudiants éligibles au programme aux boursiers inscrits dans les universités non partenaires situées en Île-de-France. Cette extension du champ de l'expérimentation n'a guère eu de conséquences sur le profil des inscrits, dans la mesure où très peu de participants au programme ne sont pas issus de l'une des trois universités partenaires.

Les étudiants volontaires pour participer à l'expérimentation ont été invités à s'inscrire sur le site www.insertion-m2.org. Au début de la procédure d'inscription, les étudiants ont été informés des conditions de l'expérimentation et des droits et des devoirs des participants. Ils ont également été invités à donner leur accord explicite sur le principe du tirage au sort, à autoriser les évaluateurs à demander une extraction de leurs résultats scolaires aux universités partenaires et se sont engagés à répondre aux enquêtes de suivi qui seront réalisés ultérieurement. Pour s'inscrire au programme, les étudiants devaient enfin compléter un questionnaire préliminaire permettant de recueillir des informations sur leurs coordonnées, leur situation familiale et scolaire à la rentrée universitaire ainsi que sur leurs projets professionnels.

Les inscriptions effectuées sur l'Extranet ont ensuite été validées par les universités partenaires, qui ont vérifié que les listes correspondaient bien à des étudiants boursiers sur critères sociaux et inscrits en M2 dans ces universités. Les rares étudiants issus d'universités non partenaires ont quant à eux été invités à envoyer un certain nombre de pièces justificatives attestant qu'ils étaient bien boursiers sur critères sociaux. Le tirage au sort des étudiants a été réalisé à intervalles réguliers à partir des listes validées.

La phase d'inscription au programme s'est achevée à la fin du mois de janvier. Au total, 338 étudiants se sont inscrits sur le site www.insertion-m2.org. Parmi ces étudiants, 297 ont été tirés au sort après validation de leur inscription : 172 ont été assignés au groupe de traitement et 125 au groupe de contrôle.

Premiers résultats

Dans la mesure où la mise en œuvre des différentes composantes du programme d'accompagnement Frateli (parrainages, ateliers collectifs, animation du réseau des filleuls) ne débutera qu'à partir du mois de février 2011, il n'est pas à ce stade possible de fournir de premiers résultats sur l'impact du dispositif. Les premiers éléments d'évaluation des effets du programme ne pourront être connus qu'à l'issue de la première vague d'enquête qui sera réalisée auprès des participants au mois de novembre 2011.

Les informations recueillies sur les étudiants inscrits au programme permettent néanmoins de caractériser de manière relativement précise le profil des étudiants participant à l'expérimentation et de vérifier que l'assignation aléatoire a bien fonctionné.

Les caractéristiques moyennes des étudiants inscrits dans le programme sont les suivantes :

- les étudiants participant au programme sont en grande majorité des filles (69 %)
- 90 % des étudiants participant au programme sont inscrits dans l'une des deux grandes universités partenaires du programme (Paris I et Nanterre) alors que les étudiants de la troisième université partenaire (Cergy-Pontoise) ne représentent que 6 % des effectifs.
- l'échantillon contient une proportion non négligeable d'étudiants étrangers (14 %)
- Un tiers des étudiants sont des enfants de personnes nées en Afrique ou au Proche Orient
- Les étudiants sont répartis de manière relativement homogène entre les différents échelons de bourse. On ne constate pas en particulier de surreprésentation des boursiers de l'échelon 0, qui ne bénéficient que d'une exonération des frais d'inscription.
- les différentes filières universitaires ne sont pas également représentées : les formations en Droit et en Administration-Gestion représentent à elles seules plus de la moitié des effectifs, alors que les Sciences Sociales et la Psychologie ne comptent que pour un cinquième.

La comparaison des caractéristiques des étudiants du groupe de contrôle et des étudiants du groupe de traitement confirme que l'assignation aléatoire a permis la constitution de groupes comparables. En effet, leurs caractéristiques moyennes n'apparaissent significativement différentes au seuil de 5 % que dans 4 des 86 statistiques reportées dans le tableau, ce qui correspond à la valeur attendue en l'absence de biais de sélection.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Luc Behaghel, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n°440, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 30 janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Luc Behaghel', written over a long horizontal line that extends across the page.